Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 02/07/2021 à 15h28 Réference de l'AR : 054-200051134-20210623-2021_029-DE

République Française ***** Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION COMITE DE POLE PETR PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 23 JUIN 2021

Non	bre de Men	nbres
Membres en exercice	Présents	Votants
29	21	25

Date de convocation 17 juin 2021 L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à vingt heures, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle, salle Mansuy-rue de l'abbé Mansuy à BADONVILLER, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

<u>Présents</u>: Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Dominique GEORGE, Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ.

Excusée : Laurie JOCHAUD DU PLESSIX remplacée par Francine GARNIER.

Absents, excusés: Fabrice BOYER, Jacques LAMBLIN, Laure VOURION.

<u>Procuration</u>: Jonathan KURKIENCY donne procuration à Linda KWIECIEN, Thierry MERCIER donne procuration à Maurice HERIAT, Christophe SONREL donne procuration à Olivier MARTET, René WAGNER donne procuration à Jacques LAVOIL.

Voix consultatives : Sophie LEHE présente, Claude RICHARD excusé

Monsieur Philippe COLIN a été nommé secrétaire de séance

N° de délibération : 2021_029

Objet : Validation du compte rendu du Comité de pôle du 31 mars 2021

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 31 mars 2021 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant approbation définitive.

Délibération :

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le compte rendu du 31 mars 2021

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme Le président, Philippe DANIEL

